

Les conséquences de la marchandisation de l'arganier sur la vie socio-économique et culturelle à Haha

Aziz L.¹, Elharousse L.², Mormont M.³, Bellefontaine R.⁴, Allali K.², et Elamarani M.²

1 - Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès, BP. S/ 40, 50000 Meknès, Maroc
Email : aziz.larbi@yahoo.fr

2 - Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès, BP. S/ 40, 50000 Meknès, Maroc

3 - Université de Liège, Campus d'Arlon, 185 Avenue de Longwy, 6700 Arlon, Belgique.

4 - CIRAD, UMR AGAP, F-34398 Montpellier, France.

Résumé

Arbre à usages multiples, l'arganier est aussi à multifonctions : économique, sociale et environnementale. Il était, et il est encore, un élément important du système agraire local et participe au maintien d'une biodiversité particulière. Comme il a toujours configuré et rythmé la vie des populations de l'arganeraie puisqu'il était (ou l'un de ses produits) toujours présent dans leurs activités culinaires, festives ou socioculturelles. Cependant, l'augmentation rapide du prix de l'huile d'argan a engendré de multiples conséquences sur la vie socioéconomique et culturelle de ces populations. En fait, la marchandisation de l'huile d'argan a eu à la fois des retombées positives et des effets négatifs sur tout l'écosystème. Pour comprendre et analyser ces évolutions et les nouvelles dynamiques locales qui s'y développent, nous avons réalisé une étude dans la zone de Haha, région d'Essaouira, en prenant comme cas les deux communes rurales d'Aguerd et de Tidzi. Ce qui nous a permis, en plus de l'analyse historique, de comparer les dynamiques qui sont en cours au niveau de ces deux communes rurales.

Mots clés : Arganier, savoir local, valeurs socioculturelles, vie socio-économique.

The consequences of the marchandisation of the argan tree on the socioeconomic and cultural life at haha

Abstract

Multipurpose tree, the argan tree is also multifunction: economic, social and environmental. It was, and it is still, an important element of the local agrarian system and participates in the preservation of a particular biodiversity. As it always configured and gave rhythm to the life of the populations of the Argan woodland because it was (or one of its products) always present in their culinary, festive or sociocultural activities. However, the boom of the price of the argan oil engendered multiple consequences on the socioeconomic and cultural life of these populations. In fact, the marchandisation of the argan oil had at once (at the same time) positive effects and negative effects on all the ecosystem. To understand and analyze these evolutions and the new local dynamics which implement there, we realized a study in the zone of Haha, region of Essaouira, by taking as case studies both rural districts of Aguerd and Tidzi. What allowed us, besides the historic analysis, to compare the dynamics which are in progress at the level of these two rural districts.



Introduction

L'arganeraie est un écosystème complexe dans lequel la faune et la flore vivent en inter-dépendance, ce qui lui confère beaucoup de stabilité. Cet écosystème est organisé autour de l'arganier (*Argania spinosa* (L) Skeels), un arbre doté d'une capacité remarquable d'adaptation aux déficits hydriques et aux températures qui caractérisent le sud-ouest du Maroc. Il a toujours configuré et rythmé la vie des populations locales. Arbre à usages multiples, il est aussi à multifonctions : économique, sociale et environnementale. Il était, et il est encore, un élément important du système agraire local basé essentiellement sur la céréaliculture (particulièrement l'orge), l'élevage (surtout les caprins) et l'arganier. Étant donné que l'agriculture reste généralement vivrière, l'arganier et ses produits constituent actuellement la principale source de revenus des ménages locaux (surtout pour les femmes). En fait, avec l'augmentation rapide du prix de l'huile d'argan à la fin des années 90, nous assistons, au niveau de la zone, à de nouvelles dynamiques socio-économiques. La marchandisation des produits de l'arganier a alors eu des conséquences sur les représentations et la vie quotidienne des populations locales.

Ce sont ces changements et leurs conséquences sur les comportements des locaux et sur leur vie socio-culturelle qu'essaie d'analyser le présent article. Pour atteindre cet objectif, nous avons réalisé une étude empirique dans la zone de Haha, région d'Essaouira¹ où la forêt d'arganier est considérée comme la plus dense du Maroc, précisément au niveau des communes rurales de Tidzi et d'Aguerd. La première commune est caractérisée par une densité d'arganiers et un tissu coopératif (féminin surtout) plus importants que ceux d'Aguerd, ce qui ouvrait la voie à des comparaisons entre ces deux localités caractérisées par des dynamiques différentes. L'étude a été menée par entretiens semi-structurés auprès de 110 personnes, dont 49 femmes et 61 hommes relevant des deux communes, complétés par des entretiens avec les responsables de la Direction provinciale de l'agriculture (DPA) et du Service provincial des Eaux et Forêts (SPEF) à Essaouira.

La marchandisation de l'huile d'argan : évolution de représentations

La flambée des prix des produits de l'arganier

Vers la fin des années 1990, le marché de l'huile d'argan et de ses produits a évolué de manière spectaculaire. Ainsi ce n'est pas seulement l'huile, alimentaire ou cosmétique, qui est convoitée, mais également les fruits et ses dérivés. La population locale rattache cet accroissement à la création des coopératives et à l'apparition d'intermédiaires et d'industriels. En effet, les coopératives achètent de grandes quantités de fruits, du fait qu'elles doivent répondre favorablement aux commandes émanant de leurs clients, spécialement étrangers (touristes et privés étrangers). Auparavant les produits de l'arganier ne faisaient pas l'objet de transactions marchandes importantes. La production était le plus souvent destinée à l'autoconsommation. C'est ce qui nous a été confirmé par l'ex-présidente de la coopérative pionnière dans la zone (commune de Tidzi) : « *A l'époque, les gens ne vendaient pas les fruits. Il y en avait même qui les jetaient une fois qu'ils commençaient à pourrir. J'avais pris alors un crieur au souk pour annoncer que j'achetais les fruits à 10, puis 12 Dh l'abra², alors qu'ils se vendaient à 2,5 Dh l'abra* ».

Avec cette nouvelle donne du marché, la demande des fruits s'est accrue à tel point que parfois ceux-ci deviennent rares. Pour faire face à ce risque de pénurie, les coopératives optent davantage pour le stockage des fruits en s'en approvisionnant à diverses sources : directement auprès de la population, au souk de la commune, celui de Had Dra³ ou même ailleurs. Pour la population enquêtée, cette variation de l'offre et de la demande des fruits sur le marché agit logiquement sur le prix de cette matière première et les prix de l'huile s'en trouvent ainsi affectés. C'est donc toujours la loi de l'offre et de la demande qui en définit les cours.

1 - La région d'Essaouira est composée de deux zones : Haha à topographie montagneuse et à population berbérophone, alors que Chiadma est située dans la plaine et à population arabophone.

2 - Unité de mesure locale correspondant à 12 kg.

3 - Situé à Chiadma, il reste l'un des grands souks de la région.



Cette variation est aussi liée, pour certains interviewés, au fait que l'arganier montrerait une production importante une année sur deux. C'est ainsi que le prix du litre d'huile varie entre 150 et 200 Dh au souk alors qu'il voisine les 300 Dh dans les coopératives. Cela représente une évolution importante du prix pour les locaux, car certains se rappellent de l'époque où le litre ne coûtait que 10 Dh (dans les années 1975) et il y a trois ou quatre ans, il ne dépassait pas les 80 Dh.

Cette tendance a aussi été enregistrée pour l'huile cosmétique dont le prix est plus élevé que celui de l'alimentaire : il peut varier de 300 Dh le litre au souk à 800 Dh dans les coopératives. Pour écouler leur production, les coopératives préfèrent produire de l'huile cosmétique, à l'inverse de la population locale. Elles mettent cette huile en bouteilles de différentes capacités, allant du litre à 100 ml. Cette diversification dans la présentation leur permet de toucher différents segments du marché en offrant au client « *la quantité dont il a besoin en fonction de ses moyens financiers* », disent-elles. Ce coût élevé de l'huile cosmétique se justifie selon les locaux par le fait que les amandes non torréfiées produisent moins d'huile, alors que la torréfaction indispensable pour l'huile alimentaire, permet de produire plus d'huile. Pour les responsables des coopératives, deux facteurs justifient également ce prix de vente plus élevé : le prix de revient (comprenant la mécanisation du procédé d'extraction et la labellisation du produit) et la destination finale du produit (à l'étranger, les acheteurs de cette huile la vendent à un prix plus élevé).

Au souk, on ne vend pas que les fruits et les huiles, mais aussi d'autres produits, en l'occurrence :

- « *irguen* », la coque qui entourait les amandes et qui coûte 0,5 Dh/kg. Ce produit est recherché par des intermédiaires qui le vendent aux bains maures ou aux boulangeries en tant que combustible.

- « *zaghouna* », tourteau obtenu après l'extraction de l'huile. On le donne au troupeau en tant que complément alimentaire. Le prix varie de 1,8 à 2,5 Dh l'unité (soit environ 200 g).

Cette récente rentabilité des produits de l'arganier en a fait la principale source de revenus parmi les autres composantes du système agraire local. En effet, si l'on compare l'huile d'olive et celle d'argan, la première atteint 50 à 60 Dh/l, alors que l'huile d'argan est 3 fois plus chère (150 Dh/l). De plus, l'olivier exige des entretiens et des arrosages, alors que l'arganier n'en demande pas. Pourtant, la population locale ne pense pas délaisser l'olivier, « *je n'abandonnerai aucune des deux huiles car chacune a son importance pour moi* » (Homme, 40 ans, Aguerd). Cette rentabilité est encore mieux perçue quand les enquêtés comparent l'arganier aux céréales. En effet, ils étaient tous unanimes pour souligner que le prix de vente ne couvre même pas le prix de revient. En fait, ils achètent les semences à 5 Dh/kg, la main d'œuvre pour la moisson coûte 130 Dh/jour/personne (avec en plus la prise en charge de la nourriture), la location du matériel⁴ pour le fanage est à 200 Dh/ jour (en plus de la nourriture des hommes en charge de cette opération). Alors que le prix de vente est de 1,2 à 1,3 Dh/kg pour l'orge et 2 Dh/kg pour le blé tendre ! De plus, ils sont affrontés aux problèmes d'écoulement des récoltes.

C'est ainsi que l'arganier représente la seule source de revenus pour 40 % des enquêtés, qui toutes sont des femmes. Il participe aussi aux revenus de 54 % des enquêtés ; l'autre partie de leurs revenus provient soit de l'agriculture (céréales et élevage), soit d'autres activités (comme la maçonnerie, le commerce, etc.) ou de l'immigration. En conséquence, comme presque partout dans l'arganeraie, l'économie des deux communes étudiées est de plus en plus basée sur l'arganier.

Une nouvelle représentation vis-à-vis de l'arganier

De par le passé et jusqu'à nos jours encore, l'arganier a toujours configuré la vie des populations de l'arganeraie. Étant donné les multiples services offerts par cet arbre, celui-ci a toujours été perçu comme source d'alimentation tant pour les hommes que pour leurs animaux, comme arbre guérisseur et faisant partie du système culturel et mythique de la population locale, dans le quotidien des familles et lors de leurs activités festives. Cependant, depuis la flambée des prix des produits de l'arganier (notamment de l'huile), son intérêt aux yeux de la population est devenu synonyme de sa valeur marchande.



En fait, surtout pour les femmes, l'arganier représente la seule source de revenus ; il est fréquent d'entendre parmi ces femmes l'adage : « *Argan, oh argan, tu es le seigneur des hommes* ». C'est donc l'arganier qui offre à ces femmes l'argent pour satisfaire leurs besoins et ceux de leurs familles, leur procurant ainsi une certaine autonomie monétaire vis-à-vis de leur mari. L'arganier représente leur « métier » et leur relation à cet arbre est dès lors devenue une relation marchande. La fonction économique commence alors à masquer les fonctions sociales, psycho-affectives et culturelles qu'assurait l'arganier. En fait, les femmes ont ainsi pu accéder au souk, là où elles ne se rendaient pas. Certaines d'entre elles, celles qui ont eu plus de moyens, ont acheté des chèvres, des brebis ou des vaches, montrant ainsi un réinvestissement de l'argent gagné dans des activités génératrices de revenus. L'argent gagné revient toujours à la femme mais elle peut toutefois le laisser à son mari s'il n'a pas de revenus pendant la période où la vente a eu lieu, car elle sait qu'il va s'en servir pour répondre aux demandes de la famille. Mais si cette entente entre les deux époux est une tendance générale dans de nombreuses familles, dans certains cas, elle fait défaut et il se peut qu'il y ait conflit autour de cet argent. Ceci témoigne d'un changement des rapports entre l'homme et la femme, dans le sens où celle-ci serait en train de prendre une part dans la prise de décisions tout en veillant généralement à la cohésion de la famille.

Les conséquences de la marchandisation des produits de l'arganier

Un marché disproportionné

L'engouement pour les produits de l'arganier a permis le développement d'un marché peu structuré et où de nouveaux acteurs ont surgi. Ainsi, en plus des coopératives féminines d'extraction d'huile et leurs groupements d'intérêt économique (GIE) qui ont fait leur apparition à partir des années 1990, de nombreux acteurs privés⁵ ont pris place sur cet échiquier, en plus des intermédiaires. Ces opérateurs privés, constitués dans leur majorité de groupes d'industriels, s'accaparent la plus grande part du marché, au détriment de la population locale et même des coopératives et leurs GIE. Ils ne cherchent que des bénéfices à court terme. En plus de l'achat direct des fruits au souk, ces acteurs privés comptent sur un réseau d'intermédiaires qui achètent ces produits directement dans les douars aux populations. Ils s'installent généralement en dehors de la zone de l'arganeraie ou même à l'étranger où ils réalisent leurs activités. La valeur ajoutée de ce marché échappe à la zone. Face à cette concurrence, les coopératives sont en outre affaiblies par de nombreux facteurs, malgré les efforts d'accompagnement qui leur ont été apportés par divers acteurs (étatiques ou organismes de développement nationaux ou internationaux). En conséquence, on assiste à une disproportion des rapports de forces entre les acteurs de ce marché. Les théoriciens de l'économie de la biodiversité laissent entendre que « *ce n'est pas tant le marché qui est en cause que les acteurs qui faussent les conditions de son fonctionnement* » (Boisvert et Vivien, 2007). Ceci engendre des conséquences touchant à la fois la vie socio-économique et culturelle des populations locales.

Les conséquences sur le système agraire local

L'augmentation rapide du prix de l'huile d'argan a eu des effets positifs et aussi négatifs sur le système agraire au niveau des deux communes étudiées, comme partout dans toute l'arganeraie (Lybbert *et al.*, 2011 ; Nouaim, 2005 ; Mhirit *et al.*, 1998). Ils ont mis en valeur les changements positifs induits par cette nouvelle donne, mais dans cette communication, nous présentons certains effets qui n'ont pas été relatés auparavant ou qui l'ont été de manière discrète. Ainsi, sans prétendre être exhaustifs, nous en citons les exemples suivants : La coupe de bois et l'arrachage d'arganiers ne sont plus pratiqués en propriété privée (*melk*). Une femme (50 ans, Aguerd) affirme que : « *Il y avait des gens qui arrachaient l'arganier de leur melk afin de faciliter la mise en culture. Mais actuellement, ils ne font plus cela car l'arganier a pris de la valeur* ». La protection des jeunes plants : selon certains enquêtés, depuis peu les gens protègent contre le troupeau les jeunes arganiers qui poussent naturellement pour garantir leur développement. L'acquisition d'un savoir relatif à l'intérêt de l'arbre sur le plan environnemental et relatif aux méthodes de conservation (citée par quelques adhérentes de coopératives).

5 - nationaux et internationaux



Ceci montre l'importance que peuvent jouer les coopératives pour véhiculer des savoirs « exogènes » en matière de conservation de l'écosystème. La surveillance des arganiers qui se trouvent dans la forêt par leurs ayants-droit, surtout pendant la période de l'agdal.

Notons que ces différents comportements restent un peu disparates au niveau des deux communes étudiées et ne sont pas généralisés à toute la population. Toutefois, ils constituent des prémisses d'éléments relatifs à la stratégie de conservation dite « gagnant-gagnant » selon laquelle, plus la population prend conscience de la valeur de la ressource, plus elle opte pour sa conservation. Ce sont ces éléments qu'il faut donc valoriser pour plus de conscientisation de la population vis-à-vis des ressources dont elle dispose.

Un comportement agressif vis-à-vis de l'arbre

L'augmentation de la valeur de l'huile d'argan a eu aussi des incidences négatives sur le comportement des locaux et par la suite sur la biodiversité locale. En fait, suite à cette explosion du marché, des comportements inconnus et agressifs à l'égard de l'arbre ont fait surface. Le gaulage reste l'une des principales méthodes néfastes que nous avons enregistrée au niveau des deux communes. Selon plusieurs interrogés, elle n'est apparue que dernièrement avec la flambée des prix de l'huile d'argan. Elle se fait en cachette puisqu'interdite, mais s'intensifie lorsque le prix du fruit est important (7 Dh/kg par exemple).

Par ailleurs, beaucoup d'enquêtés assurent que les fruits gaulés (nommés localement « *lebziz* ») sont de moindre qualité, car ils ont une teneur en huile très faible due au fait qu'ils n'ont pas atteint leur stade optimal de maturité. Ils sont de petite taille et de couleur verdâtre (et non jaunâtre, la couleur du fruit mûr). Or, la teneur en huile dépend du stade de maturité et ce n'est qu'après maturité complète qu'elle dépasse les 50 % et que la qualité est meilleure (Kenny, 2007). C'est en raison de cette « mauvaise » qualité que les coopératives n'achètent pas ces fruits, surtout celles qui produisent de l'huile labélisée pour laquelle elles ont un cahier de charges strictes à respecter. Selon nos enquêtés, ces fruits sont principalement achetés par les acteurs privés, quelle que soit leur qualité. S'agissant des raisons qui poussent les gens à pratiquer le gaulage, nos enquêtés affirment qu'elles sont nombreuses et les plus importantes à leurs yeux sont :

- L'accroissement des actes de vols dans la forêt (qui sont pratiqués par des jeunes et des non ayants-droit⁶) oblige les ayants-droit à accélérer l'opération de collecte par le gaulage. Ce comportement est plus accentué dans la commune d'Aguerd que dans celle de Tidzi.

- Les gens craignent que les non-titulaires du droit de collecte fassent entrer leurs troupeaux avant que la période d'Agdal ne soit terminée et donc avant que les ayants-droit n'aient collecté tous leurs fruits.

- Les hommes, car exerçant d'autres activités, sont pressés et pratiquent le gaulage pour ramasser les fruits le plus tôt possible ;

- Certains préfèrent vendre des fruits gaulés qui ont un poids plus élevé du fait qu'ils sont encore frais (ceux qui sont ramassés au sol sont généralement secs). En effet, la pulpe à l'état frais est très riche en eau (70 à 80 %) et au fur et à mesure de son dessèchement, ce pourcentage se réduit à 12 % (Kenny, 2007).

La population déclare assister à l'accroissement des actes de vol des fruits dans la forêt. Ceci pousse certains à payer des gardiens pour protéger leurs arbres. Ces actes de malveillance sont observés beaucoup plus au niveau de la commune d'Aguerd (dont la superficie ainsi que la densité de la forêt sont moins importantes) que dans la commune de Tidzi.

⁶ - La législation reconnaît aux riverains un nombre de droits de jouissance au niveau de l'arganeraie, dont celui de la collecte des fruits.



Un début de reconversion du cheptel

De par son histoire, la population de Haha a toujours été attachée à l'élevage et particulièrement aux chèvres. Cet élevage constituait pour elle, en plus d'une source d'alimentation, une source de revenus puisque le chef du foyer vendait quelque têtes du troupeau chaque fois qu'il a besoin d'argent. Toutefois, avec la nouvelle donne du marché de l'arganier, nous assistons à de nouvelles dynamiques locales allant dans le sens d'une reconfiguration de la composition du troupeau local. C'est ainsi que plus de la moitié des enquêtés ont soit eu recours à la reconversion de leur cheptel caprin vers les ovins (35 %) ou qu'ils ont totalement délaissé l'élevage (25 %). Ce changement important est dû à nombreuses raisons dont la plus importante et la plus citée par nos enquêtés reste la pénurie de berger. Ceci peut être expliqué par plusieurs causes. D'abord, la dévalorisation du statut de berger au niveau local. En outre, les familles sont plus soucieuses de la scolarisation de leurs enfants⁷ et ces derniers refusent de plus en plus d'adopter cette activité. Et même s'ils abandonnent l'école, ils partent pour travailler ailleurs. C'est le cas de plusieurs enquêtés qui ont émigré vers d'autres villes à la recherche d'un emploi ou se sont orientés vers d'autres domaines (en parallèle avec l'agriculture) tels que la maçonnerie, la boucherie, le transport, l'épicerie, etc. De ce fait, ils n'ont plus assez de temps pour pratiquer l'élevage, surtout des caprins qui sont « difficiles à garder », comme l'affirment tous les enquêtés.

D'un autre côté, et surtout à Aguerd, certains interviewés commencent à assimiler l'arganier au même titre que l'olivier : ils le protègent contre les chèvres. Certains les ont même délaissées puisqu'elles nuisent à l'arbre. Il est alors devenu normal de voir dans la forêt un troupeau composé à 100 % d'ovins. Par contre, d'autres éleveurs, particulièrement à Tidzi, disent ne pas abandonner les caprins puisqu'ils contribuent pour une part importante à la formation de leurs revenus. C'est le cas particulièrement de ceux qui ne disposent pas de droit de collecte des fruits pendant la période d'Agdal. Celle-ci représente une période critique pour ces éleveurs, car leurs troupeaux ne trouvent guère d'autres espaces de pâturage. Tous ces éléments témoignent d'un changement important qui s'opère au niveau du système d'élevage qui tend à devenir à dominance ovine lorsqu'il n'est pas délaissé par certains. Mais ce changement n'aura-t-il pas d'effets sur la stabilité de l'écosystème arganeraie ?

Changements socioculturels

Des pratiques et traditions qui s'érodent

Les travaux d'anthropologues ont montré que le rapport des populations locales à la nature était médiatisé par un système complexe de représentations d'ordre essentiellement métaphysique (Pinton et Grenand, 2007). C'est aussi le cas pour les Hahis⁸ pour qui l'arganier a toujours configuré leur vie socioculturelle. En fait, les nombreuses représentations de l'arganier et de ses produits correspondaient à des pratiques spécifiques. Toutefois, étant donné les nouvelles donnes du marché des produits de l'arganier et l'ouverture des deux sociétés rurales étudiées sur l'extérieur (l'émigration vers les villes, l'arrivée de touristes et de clients, la scolarisation des jeunes,...), plusieurs de ces pratiques sont en train de disparaître. En fait, pour le paysan, « c'est son vécu qui compte, parce qu'il constitue un socle sur lequel il va tenter d'asseoir ses pratiques, anciennes comme nouvelles » (Pinton et Grenand, 2007). Pour l'illustration de ces propos, nous présentons ci-dessous certaines de ces pratiques et leurs changements.

Les femmes du même foyer produisent ensemble : Toutes les femmes des deux communes visitées savent produire l'huile selon la même technique, ont déclaré toutes nos enquêtées. De plus, elles disent qu'il n'y a pas de spécialisation entre les femmes pour l'une ou l'autre des opérations du processus d'extraction de l'huile. Toutefois, étant donné que certaines de ces opérations demandent plus de force (le moulage et le malaxage), les vieilles s'occupent plus du concassage, bien qu'elles maîtrisent toutes les autres opérations.

7 - L'accroissement de la scolarisation des enfants est bien ressenti, particulièrement pour les jeunes filles, suite à l'augmentation du revenu des femmes qu'elles investissent dans le système éducatif afin que leurs filles ne subissent pas les mêmes conditions de vie qu'elles.

8 - Population de Haha



D'autre part, les femmes d'un même foyer se partagent les rôles et les tâches : si l'une prépare le repas, les autres préparent l'huile. On assiste à une division des tâches entre les femmes au sein du même foyer. Cependant, cette situation commence à changer, surtout au niveau des familles des adhérentes aux coopératives, puisqu'elles y passent la plupart de leur temps.

« Iduffu » : fêter ensemble la première extraction de l'année : Aujourd'hui, les femmes peuvent se regrouper pour concasser chacune leurs fruits, puis elles se séparent. Auparavant, les familles se rassemblaient pour préparer ensemble les premières productions : c'est « Iduffu ». Les femmes s'entraidaient pour préparer et extraire, la même nuit, l'huile qu'on consommait ensemble en familles avec du pain (qu'on préparait la même nuit) et du thé. On mangeait et on chantait jusqu'à une heure tardive.

Arganier, arbre de recueillement pour les femmes : Presque partout dans les deux communes étudiées, il y a des arganiers qui sont bien connus par la population locale et sous lesquels les femmes, depuis longtemps, viennent manger et chanter. C'est le cas d'« argan'Sidi Jaafar » (douar Lkasseh à Aguerd) sous lequel on s'installe pour profiter de son ombre étant donné sa grandeur. L'hiver, quand la pluie tarde, les femmes s'y rendent et chacune apporte sa petite bouteille d'argan et y préparent « tagoula » (un repas local à base d'huile d'argan). Elles en mangent et offrent à manger à chaque passant. Vers la fin de la journée, et avant de partir, elles prient Dieu (« fatiha ») pour qu'il pleuve. Un autre arbre se trouve au douar Ait Ali Ouatmane (Aguerd), appelé « Lala Tagouramt », sous lequel se réunissent les femmes du douar pour chanter et manger. C'est aussi le cas des arganiers de « Sidi Mohamed Dhou » au douar Ait lkaseh et dans la commune de Tidzi « Argan Lala Abouch » ou « Argan Tkhouba » vers le douar d'Ait Ahmed Ouhmed, qui sont des arbres sous lesquels les femmes se réunissent à l'occasion lors d'événements festifs locaux (« mawsime »). Pour ces arbres sacrés, personne ne touche ni à leurs branches, ni à leurs fruits. Toutefois ces pratiques ne perdurent actuellement que par endroits et sont de plus en plus délaissées.

L'arganier est aussi un arbre guérisseur : Les produits de l'arganier ont toujours fait partie des ingrédients des recettes de la pharmacopée traditionnelle locale. Nous avons pu collecter nombre de ces recettes auprès de nos enquêtés ; les vieilles femmes sont les principales détentrices de ce savoir-faire. Mais ces recettes sont en train de disparaître puisque la population a de plus en plus recours aux produits pharmaceutiques.

Certains arganiers faisaient partie de rites thérapeutiques locaux : c'est le cas, à titre d'illustration, d'un arganier appelé « Argan' Imasmarn » au douar Ait Ali Ouatmane (Aguerd). Si une personne a un bouton sur sa peau, sous l'arbre, il se gratte le bouton avec un clou qu'il enfonce dans le tronc et s'en va sans se retourner; le bouton se sèche et la peau se rétablit. Aux dires de nos enquêtés (surtout les jeunes), ces pratiques n'existent plus puisqu'ils n'y croient plus.

L'arganier, médiateur lors des festivités de mariage : Quand une femme veut organiser le mariage d'un de ses enfants, elle rassemble toutes les femmes du douar une journée pour l'aider à concasser des fruits. Ou bien encore, chacune vient prendre un panier de fruits, rentre chez elle pour le préparer et rapporte l'huile produite. L'huile ainsi collectée va servir pour préparer les plats de la cérémonie, se coiffer et en offrir aux invitées citadines.

L'arganier source récente de conflits : L'engouement pour les produits de l'arganier a créé des tensions entre membres d'une même population. Il n'est plus rare d'assister à nombreux conflits qui peuvent aller jusqu'au tribunal. « Si quelqu'un touche à l'arganier de l'autre, ils peuvent s'entretuer ; les conflits sont fréquents au niveau du tribunal ou chez les forestiers. » (homme, 60 ans). Il est vrai que de pareils conflits existent depuis longtemps, mais la population locale trouve qu'ils se sont intensifiés récemment avec la flambée des prix.



Changements dans les habitudes alimentaires

Au niveau des deux communes, l'huile d'argan était jusqu'à il y a peu de temps toujours présente dans la cuisine locale, soit pour la consommation lors du petit déjeuner, soit pour la présenter aux invités. Elle était également utilisée comme ingrédient principal pour la préparation des plats et des recettes traditionnelles. Bref, tout foyer en disposait et toutes les préparations en contenaient. Cependant, actuellement, nous assistons à un changement des habitudes alimentaires dans la plupart des foyers enquêtés. En effet, suite à la hausse du prix de l'huile d'argan, les gens préfèrent la vendre et la remplacer par de l'huile industrielle pour préparer leurs plats. « *Actuellement, nous qui habitons ici, nous ne la consommons plus à cause du prix du marché* » (homme, 50 ans, Aguerd). En outre, certaines familles qui n'ont pas d'arganier, bien qu'elles soient rares au niveau de la zone, ne peuvent plus se permettre d'acheter cette huile. Ces affirmations traduisent à quel point les habitudes alimentaires des générations actuelles commencent à s'éloigner de celles des anciennes générations.

Un savoir local en voie de disparition

Avec le développement du marché de l'huile d'argan, nombreuses sont les femmes qui n'extraient plus l'huile chez elles. Ceci est dû, selon les adhérentes aux coopératives, au fait qu'elles ne trouvent pas le temps pour cette activité puisque à la coopérative, elles y passent jusqu'à 10 h par jour à concasser les fruits. Certaines parcourent jusqu'à 8 km pour arriver au siège de la coopérative. Notons que pour nombre de ces coopératives, l'extraction de l'huile se fait mécaniquement⁹ et la seule étape qui reste manuelle est le concassage réalisé par les « adhérentes ». Pour les femmes non adhérentes, cela tient principalement à deux raisons : la pénibilité des étapes d'extraction (selon les femmes, actuellement les filles refusent tout travail pénible) et le bénéfice¹⁰ plus important dégagé de la vente des amandes brutes que celui obtenu à partir de la vente de l'huile. Le résultat est donc évident : rupture du cycle de préparation de l'huile. De plus, le savoir-faire relatif au procédé d'extraction se trouve menacé de disparaître, surtout que la transmission de ce savoir entre générations est basée, en grande partie, sur l'observation. Cependant, les responsables des coopératives ne sont pas de cet avis. Elles pensent que si des femmes sont à la coopérative à longueur de journée, d'autres sont encore à la maison et produisent de l'huile de manière traditionnelle, assurant ainsi le transfert de ce savoir. Ces responsables estiment que dans la région, il est impossible de trouver une fille qui ne sait pas extraire de l'huile, car elles se sont habituées à voir, dès leur jeune âge, leurs mamans la produire.

Cette tendance conjuguée au fait que les femmes préfèrent de plus en plus vendre les amandes brutes ou les fruits entiers que de produire de l'huile fait que les savoirs relatifs à la pharmacopée et à la cosmétique traditionnelles sont méconnus des nouvelles générations. En fait, pour celles-ci, ces amandes n'ont qu'une valeur marchande leur permettant de dégager un revenu pour satisfaire leurs besoins et ceux de leurs familles. Les recettes médicinales ou de beauté traditionnelle sont abandonnées au profit de produits pharmaceutiques et cosmétique industriels et à bas prix.

Un autre registre du savoir local qui risque de disparaître sous l'influence des changements en cours dans la zone est celui relatif au système agraire local. Ainsi, pour la conduite de l'élevage, la reconversion ou le délaissement, dans certains cas à Aguerd surtout, de l'élevage caprin, comme mentionné plus haut, fait perdre un savoir lié à la conduite de cette espèce : le mode de pâturage, la conduite sanitaire, la différenciation entre chèvres grimpeuses et celles qui ne le sont pas, etc. D'un autre côté, le savoir relatif à la conduite des céréales peu rentables par rapport aux produits de l'arganier risque aussi de connaître une grande érosion. Ceci est dû à l'émigration des jeunes et même ceux qui n'ont pas émigré préfèrent s'adonner à d'autres activités moins pénibles et plus rémunératrices que le travail agricole.

9 - Il y a aussi des coopératives dites artisanales qui optent toujours pour le procédé traditionnel d'extraction de l'huile.

10 - On a besoin de 2,5 kg d'amandes pour produire un litre d'huile (qui lui sera vendu 90 Dh/l). Or à raison de 37 Dh/kg, ces 2,5 kg d'amandes seront vendus à 92,5 Dh. Donc la vente des amandes est plus rentable que la vente de l'huile extraite.



Conclusions

L'évolution du marché de l'huile d'argan a eu des conséquences à la fois positives et négatives sur le tissu socio-économique et sur le système agraire au niveau des deux communes étudiées. Il devient alors urgent de penser à une utilisation durable de cette ressource comme voie à privilégier pour assurer sa protection, par opposition à la préservation, qui proscrit l'exploitation, perçue comme la cause de la dégradation ou de l'épuisement des ressources (Boisvert et Vivien, 2007). Cela passe par l'adoption d'une approche de développement global et intégré faisant participer tous les acteurs locaux et qui considère l'arganeraie dans sa globalité en tant qu'écosystème. Il s'agit principalement de penser à une co-gestion de l'arganeraie et à une régulation du marché de l'huile d'argan et des produits. Il est vrai que nombre d'actions qui vont dans ce sens sont en train de voir le jour (création d'associations d'utilisateurs, mise en place de cahier de charges pour la labellisation, création de l'Agence nationale de développement des zones oasiennes et de l'arganeraie (ANDZOA),...). Toutefois, ces actions restent disjointes et sans synergie entre elles, car elles sont encore menées de manière individuelle sans coordination.

L'ANDZOA a un programme très chargé d'actions à mener d'ici l'horizon 2020, notamment l'enrichissement de 200 000 ha d'arganeraie (soit 1/4 de l'aire naturelle ou encore 25 000 ha par an durant les 8 prochaines années). Pour atteindre cet objectif, il faudra augmenter la densité d'arganiers dans les forêts existantes et reboiser certaines terres forestières. Cela ne pourra se faire qu'avec des plants issus de semis ou de boutures, dotés d'un excellent système racinaire, ce qui sera produit en hors sol dans des pépinières modernes. Ces jeunes plantules, fournis aux coopératives et aux privés en conteneurs rainurés, avec un substrat standard contenant un aérateur et un rétenteur-relargeur d'eau et de sels minéraux, montreront dès lors une croissance juvénile rapide et auront un taux de survie très élevé. Les mises en défens seront très nettement écourtées (Bellefontaine *et al.* 2010 ; Le Boulter *et al.* 2011), ce qui sera beaucoup mieux toléré par les populations locales.

La co-gestion, elle-même, doit passer par la redéfinition des missions et des rôles des différents acteurs, y compris la population locale qui détient de nombreux savoirs et pratiques locales pouvant être des éléments importants pour la conception de cette nouvelle stratégie. Mais pour réussir cette participation des locaux, il serait intéressant de redynamiser les coopératives en place pour qu'elles atteignent les objectifs fixés lors de leur création : l'émancipation des femmes, la valorisation des produits de l'arganier, la conservation et la préservation de l'arganeraie (Alifriqui, 2004).

Il s'agira aussi de travailler sur la gouvernance au sein de ces coopératives en reconsidérant le rôle des femmes membres pour qu'elles soient de vraies adhérentes et pas seulement « une main d'œuvre pour le concassage » au sein de ces institutions. Il en va de même pour les associations d'utilisateurs nouvellement créées auxquelles doivent être attribuées de vraies tâches dans la gestion de la forêt, tout en veillant aussi à leur bonne gouvernance. La co-gestion dont il est question ici suppose d'associer décideurs, scientifiques, experts et populations locales dans des actions communes de conservation et de gestion de l'arganeraie, ce qui ne peut pas se faire sans une transformation des rapports entre ces différents acteurs (Pinton et Grenand, 2007). Mais cela ne va pas de soi, tant les valeurs et les savoirs des uns et des autres sont distants. C'est à quoi renvoie aussi la Convention de la Diversité Biologique (CDB) lorsqu'elle affirme que pour créer un marché favorable à la conservation de la biodiversité, il faut faire le pari d'une cohabitation entre un savoir scientifique et des savoirs traditionnels.

Il faut penser à structurer davantage le marché des produits de l'arganier tout en veillant à ce que la plus value dégagée revienne plus aux populations et qu'elle soit aussi réinvestie dans des projets de développement local.



Références bibliographiques

- ALIFRIQUI M.** *L'écosystème de l'arganier*. Étude réalisée pour le Programme des Nations Unies pour le développement. Maroc, Rabat, PNUD, 2004.
- BELLEFONTAINE R., FERRADOUS A., ALIFRIQUI M., MONTEUIS O.** Multiplication végétative de l'arganier (*Argania spinosa*) au Maroc : le projet John Goelet. *Bois et forêts des tropiques*, 2010, 304 (2), pp.47-59.
- BOISVERT V. et VIVIEN F-D.** Un marché pour la biodiversité ? In : PINTON F. et GRENAND P. *Les marchés de la biodiversité*, IRD Éditions, Paris, 2007, pp.224-243. ISBN: 978-2-7099-1636-3.
- CHARROUF Z** 20 ans de recherche-action pour faire de l'arganier un levier du développement durable du milieu rural marocain, In : *Actes du Colloque international ; L'Arganier levier du développement humain du milieu rural marocain*, Rabat, 2007, pp 3-14.
- EI AICH A. BOURBOUZE A, et MORAND-FEHR P.** *La chèvre dans l'arganeraie*, Rabat. Actes Editions, Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, 2005, 124 p. Pas d'ISBN.
- KENNY L.** Histoire de l'arganier : les usages de l'arganier. In : KENNY L. De ZBOROWSKI I. *Atlas de l'Arganier et de l'Arganeraie*, Rabat. Editions Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, 2007, 190 p. ISBN: 978-2-909613-00-0.
- LE BOULER H., BRAHIC P. BOUZOUBAA Z., ACHOUR A., DEFAA C., BELLEFONTAINE R.,** 2011. L'amélioration des itinéraires techniques en pépinière de production d'arganiers en mottes-conteneurs hors sol. *Premier Congrès International sur l'Arganier*, Agadir, 15-17 décembre 2011, 10 p.
- LYBBERT T. J., ABOUDRARE A., CHALLOUD, MAGNAN N. and NASH M.** Booming markets for Moroccan argan oil appear to benefit some rural households while threatening the endemic argan forest. *PNAS (Proceedings of the National Academy of Science of the United States of America)*, 2011, vol. 108, no. 34, pp. 13963-13968.
- M'HIRIT O., BENZYANE M, BENCHAKROUN F, EI YOUSFI SM, BENDAANOUN M.** *L'arganier. Une espèce fruitière-forestière à usages multiples*. Sprimont, Bruxelles. Editions Mardaga, 1998, 150 p. ISBN: 2-8700°-684-4.
- NOUAIM R.** *L'arganier au Maroc : entre mythes et réalités, une civilisation née d'un arbre*. Paris. Editions l'Harmattan, 2005, 230 p. ISBN: 2747584534
- PINTON F. et GRENAND P.** Savoirs traditionnels, populations locales et ressources globalisées. In : **PINTON F. et GRENAND P.** *Les marchés de la biodiversité*, IRD Éditions, Paris, 2007, 165-194 pp. ISBN: 978-2-7099-1636-3.

